

J'ai à la main quelques données indiquant la situation à cet égard en Grande-Bretagne. Il y est dit que le nombre des fonctionnaires y a passé d'un million quatre cent cinquante mille en 1939 à deux millions cent trente mille en 1946. L'honorable député de Stanstead (M. Hackett) ne nous disait-il pas récemment qu'à l'occasion d'une inondation, cette armée de fonctionnaires a envahi les immeubles à bureaux. Non seulement donc ne font-ils pas œuvre utile eux-mêmes mais ils dérangent ceux qui voudraient vraiment travailler.

M. COLDWELL: Combien de ces fonctionnaires doivent leur emploi à la guerre?

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Je l'ignore.

M. COLDWELL: Chez nous aussi leur nombre a augmenté.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Je remercie l'honorable député d'avoir soulevé ce point, car nous les croyons très nombreux nous aussi. Nous estimons que leur nombre est passé de 75,000 à 150,000. Sans tenir compte des commissions spéciales.

L'hon. M. McCANN: Leur nombre est de 133,000.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Nous aurions dû avoir ce renseignement plus tôt. C'est la première fois qu'on nous le donne.

L'hon. M. McCANN: C'est le chiffre officiel du Bureau de la Statistique.

Une VOIX: Compte non tenu des sociétés de la couronne.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Le dirigisme économique intégral place à la tête quelques personnes et une foule de fonctionnaires pour exécuter leurs volontés. Je conclus, premièrement, que ceux qui sont à la direction s'arrogent une sagesse qu'ils ne possèdent pas; deuxièmement, que si la direction prend une décision il faut qu'elle soit exécutée.

Par exemple, si la décision vise le travail, il devient évident que les conventions collectives perdent leur raison d'être. Les opinions peuvent diverger à ce sujet, mais c'est ce que je pense.

D'après ce qui se passe en Angleterre, qui est pour nous le pays de la liberté, on se rend facilement compte qu'à moins qu'il fasse partie du mouvement syndical et pas simplement d'un syndicat ordinaire mais d'un des syndicats dominants l'ouvrier n'a pas un sort enviable. Je vois que l'honorable député hoche la tête. J'avoue franchement que j'ai été grandement surpris moi-même. Je ne puis, d'ailleurs, fournir la preuve de ce que je dis. Ayant demandé à des gens sérieux s'il en est ainsi, ils m'ont répondu par l'affirmative. Il

[M. Macdonnell (Muskoka-Ontario).]

régne donc maintenant dans l'Angleterre libre, une situation à laquelle on ne songe que lorsqu'il s'agit des pays assujettis à la tyrannie.

Je ferai remarquer, en passant, qu'il s'est produit un événement sans précédent en Angleterre, il y a un mois, quand les journaux hebdomadaires ont été, je ne dirai pas interdits, mais sommés de suspendre leur publication. J'ai ici une copie du *New Statesman and Nation*. Ce journal est un ardent partisan du gouvernement actuel. Il est de l'extrême gauche, mais cela ne l'a pas empêché de réprimander le gouvernement. Voici ce qu'il a écrit au sujet de l'interdiction de publier:

Une telle décision représente une attitude fort peu conforme aux réalités de l'heure. Lord Salisbury pouvait se permettre d'être au-dessus de tout, mais certainement pas M. Attlee. Cependant, même lord Salisbury ne serait pas allé aussi loin que M. Greenwood...

Un des ministres.

En réponse à une question concernant la suspension d'hebdomadaires, il a dit: "Je n'aurais pas cru que l'opinion sérieuse et éclairée ne trouvât pas avantage à avoir une couple de semaines pour réfléchir." On n'aurait guère pu formuler de pire observation. Tout d'abord, elle témoigne d'une remarquable indifférence à l'égard du principe de la liberté de la presse et, en second lieu, elle donne à entendre qu'il n'y a pas de mal à priver les gens avertis des faits et des arguments qui leur permette de se former une opinion saine.

Je me suis plutôt éloigné de mon sujet; mais quand nous voulons une fin, nous voulons en même temps les conséquences qui en découlent. Et une fois lancés dans le planisme, nous ne pouvons prévoir où cela finira.

Voici un exemple que nous avons trouvé l'autre jour à une séance du comité de la banque et du commerce. Soit dit en passant, les fonctionnaires avec qui je suis venu en contact m'ont laissé une bonne impression. Que je cite un exemple qui démontre jusqu'où l'on peut aller. Il s'agissait du rationnement de l'acier destiné à l'exportation. Comme il n'y avait pas suffisamment d'acier pour tout le monde, les compagnies devaient demander la permission d'en exporter de petites quantités, afin de conserver leurs débouchés à l'étranger. On refusa cette permission à une compagnie, pour des motifs qui étaient peut-être raisonnables. Comme elle exportait sa production à la Hollande, on jugea que ses exportations étaient susceptibles de prendre fin avec l'épuisement du prêt consenti à la Hollande par le Canada. On permit à une autre compagnie d'exporter de l'acier. Les fonctionnaires ont exposé franchement les motifs sur lesquels ils se fondaient et dont il était difficile de ne pas tenir compte.

Ce que je veux dire, c'est qu'il vient un moment où le dirigisme doit jouer le rôle de la Providence. Ces derniers jours, nous